

CONSEIL PROVINCIAL

Réunion publique du 15 octobre 2004

Présidence de M. Jean-Claude MEURENS, Président,

MM. Georges FANIEL et Victor MASSIN siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

La séance est ouverte à 15 heures 10.

Il est constaté par la liste des présences que 76 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Denise BARCHY (PS), M. Joseph BARTH (SP), Mme Vicky BECKER (CDH), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Théo BRUYERE (ECOLO), M. Fredy CARPENTIER (CDH), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Jean-Robert COLLAS (MR), M. Jean-Marie COLLETTE (CDH), M. Luc CREMER (ECOLO), Mme Nicole DAHNER (PS), Mme Danielle DELCHAMBRE (PS), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Marcel DRIESMANS (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), Mme Fabienne ENGELS (ECOLO), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Marie FLAMAND (CDH), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Henry-Jean GATHON (MR), M. Louis GENET (ECOLO), M. Joseph GEORGE (CDH), M. Gérard GEORGES (PS), M. Gaston GERARD (PS), M. Pierre GIELEN (ECOLO), M. André GILLES (PS), Mme Marlène GIOT (PS), M. Johann HAAS (CSP), M. Olivier HAMAL (MR), M. Edgard HOUGARDY (PS), M. Heinz KEUL (MR), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Jacques LECLERCQ (PS), M. Alfred LEONARD (PS), M. Marcel LHOEST (PS), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Irène MARAITE (CSP), M. Victor MASSIN (PS), M. Claudy MERCENIER (ECOLO), M. Julien MESTREZ (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Joseph MOXHET (PS), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Alain ONKELINX (PS), Mme Joëlle POULIT (PS), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), M. José SEVRIN (ECOLO), M. Jean SMETS (CDH), M. Roger SOBRY (MR), M. Arthur SPODEN (CSP), M. Marcel STIENNON (CDH), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), M. Charles VOLONT (PS), Mme Christelle WALTHERY (PS), Mme Evelyne WAONRY (ECOLO), M. Erich WARLAND (CDH), M. Michel WILKIN (MR) et Mme Michèle WILMOTTE (PS).

M. Michel FORET, Gouverneur, et Mme Marianne LONHAY, Greffière provinciale, assistent à la séance.

Excusés :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Pascale DAMSEAUX (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), M. Abel DESMIT (PS), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), M. André JAMAR (MR), M. Robert PATTACINI (MR), Mme Nicole STASSEN (ECOLO),

I COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT.

M. le Président rappelle à l'attention des membres de l'Assemblée que la réunion de ce jour sera suivie d'une séance à huis clos

II LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 OCTOBRE 2004.

Monsieur Georges FANIEL, Premier Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2004

III ORDRE DU JOUR DES QUESTIONS D'ACTUALITÉ.

QUESTION D'ACTUALITÉ D'UN CONSEILLER PROVINCIAL RELATIVE À LA RÉACTION DE LA PROVINCE AU NOUVEAU PROJET DU « CONTRAT D'AVENIR POUR LES WALLONS ».
(DOCUMENT 04-05/A1)

M. le Président rappelle que lors de la réunion de jeudi, l'Assemblée a entendu M. Alain DEFAYS, Conseiller provincial, expliciter sa question et il invite, à la tribune, M. le Député permanent André GILLES à donner la réponse de la Députation permanente à la question.

IV DISCUSSION ET VOTE DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS SOUMIS À L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE.

LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION :
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/14)

M. Paul-Emile MOTTARD, Député permanent, donne la réponse de la Députation permanente sur ce point de l'ordre du jour.

En conséquence, le Conseil prend connaissance du rapport d'activités 2003-2004 relatif aux Relations extérieures de la Province.

INTRANET :
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/14)

(Continuation de la discussion générale)

L'Assemblée entend, respectivement, de la tribune, MM Roger SOBRY et Louis GENET.

Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.

La réponse de la Députation permanente sur ce point de l'ordre du jour est prévue pour la prochaine séance.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA PROVINCE :
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/14)

M. Jean-Claude MEURENS rappelle que la discussion a été déclarée close hier et que la réponse de la Députation permanente sera donnée lors de la prochaine séance.

LES BÂTIMENTS, VOIRIES ET COURS D'EAU :
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/14)

(Continuation de la discussion générale)

L'Assemblée entend, respectivement, de la tribune, M. Théo BRUYERE, M. Georges PIRE, Député permanent, de son banc, Mme Anne-marie PERIN, MM. Claudy MERCENIER et Freddy LEONARD.

Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.

La réponse de la Députation permanente sur ce point de l'ordre du jour est prévue pour le mardi 19 octobre 2004

**LA SANTÉ PUBLIQUE, L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE LA VIE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/13)**

(Continuation de la discussion générale)

L'Assemblée entend, respectivement, de la tribune, M. Marcel LHOEST, Mme Marie DUVAL-FLAMAND, M. Claudy MERCENIER et Mme Ann CHEVALIER

Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.

La réponse de la Députation permanente sur ce point de l'ordre du jour est prévue pour la séance de mardi prochain.

**LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES – INTERCOMMUNALES À PARTICIPATION PROVINCIALE
MAJORITAIRE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/01)**

De la tribune Mme Murielle FRENAY fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom de la 1^{ière} Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.

La discussion générale est ouverte.

M. le Président prend acte que les orateurs suivants interviendront lundi prochain Mmes Josette MICHAUX, Murielle FRENAY, MM. Luc CREMER, Marcel STIENNON et André DENIS et que par conséquent, la continuation de la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée à la prochaine réunion.

**LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES – INTERCOMMUNALES À PARTICIPATION PROVINCIALE
MINORITAIRE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/02)**

De la tribune M. Jean-Claude BOURLET fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom de la 1^{ière} Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.

La discussion générale est ouverte.

M. Luc CREMER intervient à la tribune et de leurs bancs, M. André GILLES, Député permanent, M. Louis GENET et pour la seconde fois M. le Député permanent André GILLES.

Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close

En conséquence, le Conseil prend connaissance du rapport d'activités 2003-2004 relatif aux Affaires économiques – Intercommunales à participation provinciale minoritaire.

L'AGRICULTURE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/13)

(Continuation de la discussion générale)

M. Marcel DRIESMANS intervient à la tribune,

M. le Président informe l'Assemblée que la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée à la prochaine réunion car il a autorisé exceptionnellement que Mmes Anne-Marie PERIN, Irène MARAITE, Nicole STASSEN et Murielle FRENAY puissent intervenir à cette date.

CULTURE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR
(DOCUMENT 04-05/04)

De la tribune M. Jean SMETS fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom de la 3^{ième} Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.

La discussion générale est ouverte.

M. le Président prend acte que Mmes Claudine Fabienne ENGELS, Ann CHEVALIER et M. Maurice DEMOLIN interviendront lundi et que par conséquent, la continuation de la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée à la prochaine réunion.

V APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE.

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet au cours de la présente réunion, le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2004 est approuvé.

VI CLÔTURE DE LA RÉUNION.

M. le Président déclare close la réunion de ce jour.

L'Assemblée se sépare à 16 heures 40

Par le Conseil,

La Greffière provinciale,



Marianne LONHAY

Le Président,



Jean-Claude MEURENS

VII SÉANCE À HUIS-CLOS

NOMINATION D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) À L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE HUY –
ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE
(DOCUMENT 04-05/031)

69 membres ont participé au vote sur le document 04-05/31 :

Mme Denise BARCHY (PS), M. Joseph BARTH (SP), Mme Vicky BECKER (CDH), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Théo BRUYERE (ECOLO), M. Fredy CARPENTIER (CDH), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Jean-Robert COLLAS (MR), M. Jean-Marie COLLETTE (CDH), M. Luc CREMER (ECOLO), Mme Nicole DAHNER (PS), Mme Danielle DELCHAMBRE (PS), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Marcel DRIESMANS (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), Mme Fabienne ENGELS (ECOLO), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Marie FLAMAND (CDH), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Henry-Jean GATHON (MR), M. Louis GENET (ECOLO), M. Joseph GEORGE (CDH), M. Gérard GEORGES (PS), M. Gaston GERARD (PS), M. Pierre GIELEN (ECOLO), M. André GILLES (PS), M. Johann HAAS (CSP), M. Olivier HAMAL (MR), M. Edgard HOUGARDY (PS), M. Heinz KEUL (MR), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Jacques LECLERCQ (PS), M. Alfred LEONARD (PS), M. Marcel LHOEST (PS), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Irène MARAITE (CSP), M. Victor MASSIN (PS), M. Claudy MERCENIER (ECOLO), M. Julien MESTREZ (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Paul-Émile MOTTARD (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Joseph MOXHET (PS), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Alain ONKELINX (PS), Mme Joëlle POULIT (PS), Mme Anne-Marie PERIN (PS), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), M. José SEVRIN (ECOLO), M. Jean SMETS (CDH), M. Roger SOBRY (MR), M. Arthur SPODEN (CSP), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), M. Charles VOLONT (PS), Mme Christelle WALTHERY (PS), Mme Evelyne WAONRY (ECOLO), M. Erich WARLAND (CDH), M. Michel WILKIN (MR) et Mme Michèle WILMOTTE (PS).

Considérant qu'il y a lieu de titulariser à titre définitif l'emploi de Directeur(trice) au niveau secondaire supérieur, au 1^{er} novembre 2004, à l'Ecole polytechnique de Huy – Enseignement de la Province de Liège ;

Vu le cadre du personnel de l'Ecole susdite ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Vu l'appel lancé parmi le personnel enseignant provincial ;

Attendu que six candidatures ont été enregistrées et répondent aux conditions de l'appel ;

Attendu qu'il s'impose de procéder à la comparaison des titres, mérites, carrières et anciennetés de ces six candidats ;

Vu la candidature de Madame **COLLET Suzanne**, née le 7 mars 1958, titulaire d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur Langue maternelle - Histoire – option Morale ;

Attendu qu'elle est entrée en fonction dans l'Enseignement provincial le 17 février 1982 ; qu'elle a été nommée à titre définitif le 1^{er} novembre 1996 en qualité de chargée de cours et le 1^{er} novembre 1997 en qualité de professeur ; qu'elle a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice et de promotion sociale ;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention Bon (Députation permanente du 16 avril 1998) ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 5.725 jours ;

Vu la candidature de Monsieur **DELEUZE André**, né le 3 mars 1951, titulaire d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur Mathématiques - Physique – option morale ;

Attendu qu'il est entré en fonction dans l'Enseignement provincial le 20 septembre 1972 ; qu'il a été nommé à titre définitif le 1^{er} juin 1977 en qualité de professeur et le 1^{er} novembre 1997 en qualité de sous-

directeur ; qu'il a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice ; qu'il a exercé les fonctions de sous-directeur à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Hesbaye depuis le 10 janvier 1997; qu'il exerce les fonctions supérieures de directeur à l'Ecole polytechnique de Huy – Enseignement de la Province de Liège depuis le 16 mai 2003 ;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention Très Bon (Députation permanente du 30 octobre 1980) ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 9.582 jours ;

*Vu la candidature de Madame **PIROTTE Anne**, née le 23 février 1959, titulaire d'un diplôme d'agrégée de l'enseignement secondaire supérieur Philologie romane ;*

Attendu qu'elle est entrée en fonction dans l'Enseignement provincial le 1^{er} septembre 1981 ; qu'elle a été nommée à titre définitif le 30 juin 1990 en qualité de chargée de cours et le 30 juin 1992 en qualité de professeur ; qu'elle a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice et de promotion sociale ; qu'elle exerce les fonctions supérieures de directrice à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Verviers depuis le 1^{er} février 1999 ;

Vu le signalement de l'intéressée fixé à la mention Bon (Députation permanente du 21 mars 1991) ;

Attendu qu'elle justifie d'une ancienneté de service de 6.943 jours ;

*Vu la candidature de Madame **SIMON Anne**, née le 19 janvier 1953, titulaire d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur Philologie romane ;*

Attendu qu'elle est entrée en fonction dans l'Enseignement provincial le 4 février 1976 ; qu'elle a été nommée à titre définitif le 1^{er} novembre 1981; qu'elle a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention Bon (Députation permanente du 29 janvier 1981) ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 8.214 jours ;

*Vu la candidature de Monsieur **STREEL Jean-Pierre**, né le 11 juin 1954, titulaire d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur Sciences économiques ;*

Attendu qu'il est entré en fonction dans l'Enseignement provincial le 17 septembre 1979 ; qu'il a été nommé à titre définitif le 30 juin 1986 ; qu'il a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice et supérieur de type court ; qu'il exerce les fonctions supérieures de directeur à l'Ecole polytechnique de Seraing – Enseignement de la Province de Liège depuis le 1^{er} septembre 2001 ;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention Bon (Députation permanente du 20 octobre 1998) ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 6.912 jours ;

*Vu la candidature de Monsieur **VANNEROM Jacques**, né le 3 décembre 1952, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur civil et d'un certificat d'aptitudes pédagogiques ;*

Attendu qu'il est entré en fonction dans l'Enseignement provincial le 15 septembre 1975 ; qu'il a été nommé à titre définitif le 1^{er} septembre 1979 ; qu'il a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice et à l'Institut provincial d'Enseignement de promotion sociale de Herstal ; qu'il exerce les fonctions supérieures de directeur à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Herstal depuis le 1^{er} décembre 2001 ;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention Très Bon (Députation permanente du 15 juin 1989) ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 8.679 jours ;

Vu la proposition de la Députation permanente de nommer Monsieur DELEUZE André pour les raisons suivantes :

- comme les autres candidat(e)s, Monsieur DELEUZE André est titulaire des titres requis pour accéder à l'emploi postulé ;
- comme Madame PIROTTE Anne, Monsieur STREEL Jean-Pierre et Monsieur VANNEROM Jacques, Monsieur DELEUZE André exerce déjà les fonctions supérieures de directeur(trice) ;
- comme Monsieur VANNEROM Jacques, Monsieur DELEUZE André bénéficie du signalement « Très Bon » et donne entière satisfaction dans ses fonctions actuelles ;
- Monsieur DELEUZE André exerce ces fonctions au sein de l'Institut où l'emploi est à conférer et a donc déjà une parfaite connaissance du fonctionnement de l'Ecole concernée tant sur le plan administratif que pédagogique ;
- Monsieur DELEUZE André peut par ailleurs se prévaloir très nettement de la plus importante ancienneté de service et d'une très importante expérience dans les fonctions de sous-directeur dans lesquelles il a toujours donné entière satisfaction ;
- Monsieur DELEUZE André offre toutes les garanties et le meilleur profit pour être promu au grade de Directeur à l'Ecole polytechnique de Huy – Enseignement de la Province de Liège ;

Vu le règlement général organique des services provinciaux;

Vu le décret du parlement wallon du 12 février 2004 organisant les Provinces et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Procède, en conclusion de cet examen comparatif, par scrutin secret, à la nomination à titre définitif d'un directeur au niveau secondaire supérieur à temps plein à l'Ecole polytechnique de Huy – Enseignement de la Province de Liège.

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

69 membres prennent part au vote;	
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	69
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	15
- votes valables :	57
- majorité absolue :	28.
- Madame COLLET Suzanne obtient.....	0 suffrage
- Monsieur DELEUZE André obtient	52 suffrages
- Madame PIROTTE Anne obtient	1 suffrage
- Madame SIMON Anne obtient	1 suffrage
- Monsieur STREEL Jean-Pierre obtient.....	0 suffrage
- Monsieur VANNEROM Jacques obtient.....	0 suffrage

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation présentée par sa Députation permanente ;

ARRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur André DELLEUZE est nommé à titre définitif en qualité de directeur au niveau secondaire supérieur, au 1^{er} novembre 2004 à l'Ecole polytechnique de Huy – Enseignement de la Province de Liège.

Article 2.- La Députation permanente peut, selon les nécessités du service, affecter l'intéressé(e) en la même qualité, dans un autre établissement provincial d'Enseignement secondaire, conformément aux dispositions statutaires en la matière.

Article 3.- La présente résolution sera adressée à l'intéressé(e), pour lui servir de titre, à la Direction générale de l'Enseignement provincial et à la Communauté française de Belgique, pour information.

En séance à Liège, le 15 octobre 2004.

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Jean-Claude MEURENS

**NOMINATION D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE) À L'INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE DE SERAING
(DOCUMENT 04-05/032)**

67 membres ont participé au vote sur le document 04-05/32 :

Mme Denise BARCHY (PS), M. Joseph BARTH (SP), Mme Vicky BECKER (CDH), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Théo BRUYERE (ECOLO), M. Fredy CARPENTIER (CDH), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Jean-Robert COLLAS (MR), M. Jean-Marie COLLETTE (CDH), M. Luc CREMER (ECOLO), Mme Nicole DAHNER (PS), Mme Danielle DELCHAMBRE (PS), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Marcel DRIESMANS (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), Mme Fabienne ENGELS (ECOLO), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Marie FLAMAND (CDH), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Henry-Jean GATHON (MR), M. Louis GENET (ECOLO), M. Joseph GEORGE (CDH), M. Gérard GEORGES (PS), M. Gaston GERARD (PS), M. Pierre GIELEN (ECOLO), M. André GILLES (PS), M. Johann HAAS (CSP), M. Olivier HAMAL (MR), M. Edgard HOUGARDY (PS), M. Heinz KEUL (MR), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Jacques LECLERCQ (PS), M. Alfred LEONARD (PS), M. Marcel LHOEST (PS), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Irène MARAITE (CSP), M. Victor MASSIN (PS), M. Claudy MERCENIER (ECOLO), M. Julien MESTREZ (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Joseph MOXHET (PS), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Alain ONKELINX (PS), Mme Joëlle POULIT (PS), Mme Anne-Marie PERIN (PS), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), M. José SEVRIN (ECOLO), M. Jean SMETS (CDH), M. Roger SOBRY (MR), M. Arthur SPODEN (CSP), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), M. Charles VOLONT (PS), Mme Christelle WALTHERY (PS), Mme Evelyne WAONRY (ECOLO), M. Erich WARLAND (CDH), M. Michel WILKIN (MR) et Mme Michèle WILMOTTE (PS).

Considérant qu'il y a lieu de titulariser à titre définitif l'emploi de Directeur(trice) au niveau secondaire supérieur, au 1^{er} novembre 2004, à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Seraing ;

Vu le cadre du personnel de l'Institut susdit ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Vu l'appel lancé parmi le personnel enseignant provincial ;

Attendu que sept candidatures ont été enregistrées et répondent aux conditions de l'appel ;

Attendu qu'il s'impose de procéder à la comparaison des titres, mérites, carrières et anciennetés de ces sept candidats ;

Vu la candidature de Madame **COLLET Suzanne**, née le 7 mars 1958, titulaire d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur Langue maternelle - Histoire – option Morale ;

Attendu qu'elle est entrée en fonction dans l'Enseignement provincial le 17 février 1982 ; qu'elle a été nommée à titre définitif le 1^{er} novembre 1996 en qualité de chargée de cours et le 1^{er} novembre 1997 en qualité de professeur ; qu'elle a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice et de promotion sociale;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention Bon ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 5.725 jours ;

*Vu la candidature de Madame **DUCHESNE Julia**, née le 31 juillet 1958, titulaire d'un diplôme d'agrégée de l'enseignement secondaire inférieur Langue maternelle - Histoire - option morale ;*

Attendu qu'elle est entrée dans l'Enseignement provincial le 29 octobre 1979 ; qu'elle a été nommée à titre définitif le 30 juin 1984 en qualité de chargée de cours et le 30 juin 1985 en qualité de professeur ; qu'elle a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice, qu'elle exerce les fonctions supérieures de directrice à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Seraing depuis le 19 septembre 2003 ;

Vu le signalement de l'intéressée fixé à la mention Très bon ;

Attendu qu'elle justifie d'une ancienneté de service de 7.425 jours ;

*Vu la candidature de Monsieur **PIEDBOEUF David**, né le 28 septembre 1959, titulaire d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur Education physique – Biologie ;*

Attendu qu'il est entré en fonction dans l'Enseignement provincial le 17 septembre 1979 ; qu'il a été nommé à titre définitif le 1^{er} juin 1985 en qualité de professeur ; qu'il a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice ;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention exceptionnel ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de 7.204 jours ;

*Vu la candidature de Madame **PIROTTE Anne**, née le 23 février 1959, titulaire d'un diplôme d'agrégée de l'enseignement secondaire supérieur Philologie romane ;*

Attendu qu'elle est entrée en fonction dans l'Enseignement provincial le 1^{er} septembre 1981 ; qu'elle a été nommée à titre définitif le 30 juin 1990 en qualité de chargée de cours et le 30 juin 1992 en qualité de professeur ; qu'elle a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice et de promotion sociale ; qu'elle exerce les fonctions supérieures de directrice à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Verviers depuis le 1^{er} février 1999 ;

Vu le signalement de l'intéressée fixé à la mention Bon ;

Attendu qu'elle justifie d'une ancienneté de service de 6.943 jours ;

*Vu la candidature de Madame **SIMON Anne**, née le 19 janvier 1953, titulaire d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur Philologie romane ;*

Attendu qu'elle est entrée en fonction dans l'Enseignement provincial le 4 février 1976 ; qu'elle a été nommée à titre définitif le 1^{er} novembre 1981 ; qu'elle a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention Bon ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 8.214 jours ;

*Vu la candidature de Monsieur **STREEL Jean-Pierre**, né le 11 juin 1954, titulaire d'un diplôme d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur Sciences économiques ;*

Attendu qu'il est entré en fonction dans l'Enseignement provincial le 17 septembre 1979 ; qu'il a été nommé à titre définitif le 30 juin 1986 ; qu'il a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements

provinciaux de plein exercice et supérieur de type court ; qu'il exerce les fonctions supérieures de directeur à l'Ecole polytechnique de Seraing – Enseignement de la Province de Liège depuis le 1^{er} septembre 2001 ;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention *Bon* ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 6.912 jours ;

Vu la candidature de Monsieur **VANNEROM Jacques**, né le 03 décembre 1952, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur civil et d'un certificat d'aptitudes pédagogiques ;

Attendu qu'il est entré en fonction dans l'Enseignement provincial le 15 septembre 1975 ; qu'il a été nommé à titre définitif le 1^{er} septembre 1979 ; qu'il a exercé les fonctions de professeur dans divers établissements provinciaux de plein exercice et à l'Institut provincial d'Enseignement de promotion sociale de Herstal ; qu'il exerce les fonctions supérieures de directeur à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Herstal depuis le 1^{er} décembre 2001 ;

Vu le signalement de l'intéressé fixé à la mention *Très Bon* ;

Attendu qu'il justifie d'une ancienneté de service de 8.679 jours ;

Vu la proposition de la Députation permanente de nommer Madame **DUCHESNE Julia** pour les raisons suivantes :

- comme les autres candidat(e)s, Madame **DUCHESNE Julia** est titulaire des titres requis pour accéder à l'emploi postulé ;

- comme Madame **PIROTTE Anne**, Messieurs **STREEL Jean-Pierre** et **VANNEROM Jacques**, Madame **DUCHESNE Julia** exerce les fonctions supérieures de directeur(trice) et compte une importante ancienneté de services ;

- parmi ces quatre candidat(e)s, seuls Madame **DUCHESNE Julia** et Monsieur **VANNEROM Jacques** bénéficient du signalement « *Très Bon* » ;

- Madame **DUCHESNE Julia** exerce ces fonctions supérieures de directrice à l'Institut où l'emploi vacant est à pourvoir et a donc déjà une parfaite connaissance du fonctionnement tant administratif que pédagogique de cette école ;

- l'intéressée donne entière satisfaction dans ses fonctions actuelles ;

Vu le règlement général organique des services provinciaux ;

Vu le décret du parlement wallon du 12 février 2004 organisant les Provinces et les dispositions de la loi provinciale non abrogée ;

Procède, en conclusion de cet examen comparatif, par scrutin secret, à la nomination à titre définitif d'un(e) Directeur(trice) au niveau secondaire supérieur à temps plein à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Seraing.

67 membres prennent part au vote.

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	67
- nombre de bulletins blancs ou nuls :	13
- nombre de votes valables :	54
- majorité absolue :	28

- Madame COLLET Suzanne obtient	0 suffrage
- Madame DUCHESNE Julia obtient	50 suffrages
- Monsieur PIEDBOEUF David obtient	1 suffrage
- Madame PIROTTE Anne obtient	1 suffrage
- Madame SIMON Anne obtient	0 suffrage
- Monsieur STREEL Jean-Pierre obtient	0 suffrage
- Monsieur VANNEROM Jacques obtient	2 suffrages

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation proposée par sa Députation permanente ;

ARRETE :

Article 1^{er}.- Madame Julia DUCHESNE est nommée à titre définitif au grade de Directrice au niveau supérieur à temps plein à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Seraing, à dater du 1^{er} novembre 2004.

Article 2.- La Députation permanente peut, selon les nécessités du service, affecter l'intéressée en la même qualité, dans un autre établissement provincial d'Enseignement secondaire supérieur, conformément aux dispositions statutaires en la matière.

Article 3.- La présente résolution sera adressée à l'intéressée, pour lui servir de titre, à la Direction générale de l'Enseignement provincial et à la Communauté française de Belgique, pour information.

En séance à Liège, le 15 octobre 2004.

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Jean-Claude MEURENS